entreprises pour l'environnement

La Lettre

N° 68 • Avril 2023



Trois questions à

Laurent Favre
Directeur général
Plastic Omnium

Comment gérez-vous la transformation de votre entreprise, dans un secteur parmi les plus affectés par la transition écologique ?

Avec 9,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 40 500 collaborateurs, Plastic Omnium a construit sa croissance sur la substitution du plastique au métal dans les véhicules afin d'en alléger le poids et donc la consommation de carburant. Tout cela dès 1946 ! Aujourd'hui, la nécessaire transition énergétique rebat les cartes de la mobilité chez nous, dans la façon dont nous opérons mais aussi chez nos clients constructeurs qui mettent en avant l'empreinte carbone de leurs véhicules et préparent leurs trajectoires de neutralité carbone avec nous.

Notre stratégie repose sur trois piliers : l'excellence opérationnelle, car l'exigence de qualité et d'efficacité est le fondement de l'entreprise ; l'innovation, car la transition massive de la mobilité vers l'électrique et l'hydrogène requiert d'explorer de nouveaux territoires dans nos 40 centres de Recherche et Développement ; le troisième pilier est notre responsabilité sociale et sociétale, avec une équipe regroupée avec celle des ressources humaines, et dont la mission est d'embarquer tous les collaborateurs sur les questions de sécurité, d'éthique, de diversité et bien sûr de neutralité carbone.

Cette équipe est très proche des opérationnels et des décisions business, y compris au Comité Exécutif : à son initiative, nous ambitionnons d'atteindre la neutralité carbone sur les scopes 1 et 2 dès 2025. Nous réduirons aussi de 30 % les émissions de notre chaîne de valeur d'ici 2030, en particulier en sélectionnant des fournisseurs qui sont engagés dans la transition et en innovant pour une mobilité bas-carbone.

Le Conseil d'Administration est porteur et garant de cette stratégie, et nous y avons créé un Comité de Développement Durable.

Dans cette phase de transition, nous n'excluons aucun métier et fabriquons par exemple des réservoirs pour les gros pick-up américains. Les produits du passé financent le coût de la transition, hydrogène et électrification sont des marchés où nous investissons. Nous sommes aussi vigilants en communication interne afin que tous les collaborateurs se sentent engagés dans la transition.

Vous aurez compris que le climat est notre principal enjeu environnemental. Mais nous avons un réseau de Sustainability Ambassadors, des volontaires qui portent nos messages, font remonter les attentes et les idées de l'organisation et mènent des initiatives comme les gestes de base pour « l'environnement du quotidien ». Par ailleurs, tous les ans se tient le Act For All Day où nous arrêtons nos opérations pour échanger et sensibiliser sur les sujets de développement durable.

Voyez-vous le marché automobile se transformer dès à présent ?

La mobilité est au cœur de la transition énergétique. Demain elle sera plus propre, sûre et connectée. Travailler chez Plastic Omnium c'est être au cœur des enjeux !

Le marché mondial passe d'une croissance constante du nombre de véhicules vendus à une régulation des volumes par l'offre disponible du fait des contraintes de disponibilité de composants et de matières premières. Nombre d'entreprises investissent d'ailleurs dans une intégration amont pour sécuriser leurs sous-produits. Nous-mêmes, nous sourçons beaucoup régionalement pour réduire les risques d'approvisionnement en pièces ou matériaux et réduire l'impact environnemental. Bien entendu, le recyclage est une des solutions à cette nouvelle rareté.

Le plastique est un bon exemple de ces tensions sur l'offre : il a des atouts de recyclabilité. Nos produits se recyclent de mieux en mieux et utilisent de plus en plus de matière recyclée, mais celle-ci est peu disponible.

La question du recyclage nous amène à repenser en amont l'écoconception de nos pièces : on évite les colles, par exemple, et certains composants ne sont plus peints. Nos réservoirs à hydrogène en polypropylène sont entourés de fibres de carbone pour accroître leur résistance. Nous travaillons à leur recyclage avec nos équipes de recherche.

En Europe, le marché est contraint par la réglementation sur les nouveaux véhicules, mais quid du devenir des 250 millions de véhicules actuellement en circulation ? Une faible partie est recyclée actuellement, le reste part dans les pays moins aisés qui en prolongent la durée de vie. Qu'en est-il de leur recyclage ? C'est une vraie question.

Quel avenir voyez-vous à l'hydrogène pour la mobilité ?

Les véhicules électriques à batterie trouvent leurs limites pour les besoins d'autonomie, en particulier pour les véhicules lourds. Dès 2015, nous avons été convaincus que l'hydrogène apporterait une réponse à la transition énergétique dans la mobilité. Nous nous sommes appuyés sur notre savoir-faire dans les réservoirs traditionnels, enrichi d'acquisitions et de partenariats comme notre JV EKPO, qui nous a permis d'étendre notre offre aux piles à combustibles et aux systèmes hydrogène complets. Ceci permettra aux trains, avions, bus ou véhicules utilitaires d'accéder à la mobilité électrique.

La principale difficulté de déploiement de l'hydrogène aujourd'hui est celle de l'infrastructure de distribution qui conduit à prioriser sa commercialisation vers des flottes captives, bus et trains. Une autre question clé est la capacité de nos sociétés à produire de l'hydrogène issu d'énergies renouvelables à un prix compétitif. Il y a là pour nous un axe stratégique majeur.

édito

Les tensions sociales actuelles et un contexte international toujours tendu laissent place à une actualité environnementale régulière, confirmant que tous ont compris l'importance des enjeux et le rôle de chacun dans la transition écologique.

Les Trois questions à Laurent Favre, Directeur général de Plastic Omnium, confirment le virage d'une entreprise spécialisée dans les réservoirs de voiture, en plastique, qui se réinvente pour participer pleinement aux mobilités du futur.

La Question Ouverte, pour sa part, élargit le champ de la transition en y intégrant les questions de santé-environnement que l'on voit, avec le cas des PFAS, prendre une part significative dans la transition écologique.
Nous n'avons le temps que d'une seule transition, adressant tous les enjeux.

Claire Tutenuit
Déléguée générale

Question Ouverte

Quels sont le rôle et la réponse des entreprises aux enjeux de santé-environnement ?

Ces dernières années, de nombreux travaux scientifiques ont démontré que l'environnement et la santé sont interdépendants, et que la santé des populations est affectée à la fois par la pollution chimique, la pollution par les ondes (lumineuses, sonores et électromagnétiques), le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité.

Le 18 janvier 2022, le franchissement d'une nouvelle limite planétaire est confirmé, celle de l'introduction d'entités nouvelles dans la biosphère « puisque la production et les rejets annuels augmentent à un rythme qui dépasse la capacité mondiale d'évaluation et de surveillance » (Persson, 2022). Sont ainsi retrouvés, dans l'ensemble des compartiments environnementaux de la planète, des produits chimiques aux effets parfois délétères. Or, une fois disséminés, ces éléments exigent des efforts et des coûts exorbitants pour être récupérés et traités. Outre la complexité technologique, technique, scientifique et économique d'une telle opération, certains produits chimiques, appelés « polluants éternels », se diffusent et persistent quasiment indéfiniment.

Les principaux leviers d'action semblent donc être de limiter l'introduction d'entités nouvelles dans les milieux naturels et de réduire la nocivité de ceux que l'on retrouve. Mais la santé-environnement est un sujet complexe, entouré de nombreuses incertitudes sur la relation dose-effet et sur le lien de causalité entre une exposition environnementale et son effet sur la santé qui peut arriver des dizaines d'années plus tard ; les enjeux de santé-environnement sont en outre globaux et systémiques. La réponse supposerait ainsi que soit partagée, par un grand nombre d'acteurs, une vision holistique et systémique, de long terme et préventive.

La réponse des pouvoirs publics est souvent curative et sectorielle : l'Union européenne s'est dotée d'une quarantaine de réglementations des produits chimiques, souvent avec retard comme le montrent les cas de l'amiante et des rejets médicamenteux.

L'action volontaire des entreprises peut donc introduire de nouveaux modes d'action : améliorer la transparence, apporter des connaissances et de l'expertise utiles, voire nécessaires, aux pouvoirs publics et aux parties prenantes. Elles peuvent intégrer encore davantage et plus précocement les enjeux de santé-environnement dans leurs opérations, et améliorer les connais-sances de leurs employés sur ces sujets. Les acteurs financiers et les assurances peuvent de leur côté inciter les entreprises à intégrer ces enjeux dans leurs stratégies et opérations.

L'évolution des attentes sociétales fait que les entreprises sont de plus en plus invitées, voire interpellées pour agir en ce sens, ce qui est accentué par l'évolution ou les perspectives d'évolutions réglementaires. Elles réalisent que la prise en compte de la santé-environnement peut être source d'innovations et d'opportunités commerciales. Enfin, les efforts déployés au sein même des entreprises (bâtiments, exposition chimique des salariés, réduction des nuisances sonores…) peuvent réduire l'absentéisme, améliorer la productivité et donner une meilleure image sur le marché de l'emploi.

Au-delà de ces approches individuelles, on voit apparaître des approches plus collectives et donc plus préventives, soit parce que la perspective du devoir de vigilance conduit les ensembliers à prendre les devants sur les externalités des produits qu'ils acquièrent pour les intégrer à un produit ou service dont ils ont la responsabilité globale vis-à-vis de leurs clients, soit parce qu'un secteur tout entier trouve les conditions pour s'attaquer collectivement à un enjeu, soit enfin parce que la demande du marché conduit à des approches préventives.

Ainsi, les entreprises peuvent impulser un mouvement vers une meilleure intégration des enjeux de santé-environnement dans leurs opérations et stratégies, mais seulement si cela accompagne et est accompagné d'un changement sociétal plus profond. Certains de ces éléments rejoignent les solutions à mobiliser dans la transition écologique de nos sociétés, notamment certains changements de comportements individuels et collectifs : la santé pourrait ainsi être un levier positif pour la transition écologique.

Ces initiatives mériteraient d'être accélérées face à l'ampleur des enjeux de santé-environnement qui s'ajoutent aux enjeux environnementaux du XXIe siècle. Aussi, au sein des travaux d'EpE, des pistes de réflexions collectives ont été identifiées visant à extraire les sujets santé-environnement du débat d'experts, à intégrer ces enjeux dès les processus de conception/innovation de produits ou services, à accompagner l'usage des produits et services commercialisés, à donner de la valeur à la santé ou aux années de vie en bonne santé préservées ou encore, à court terme, à intégrer l'enjeu santé-environnement à leur transition écologique amorcée. Les travaux se poursuivent dans ces directions.

Claire Tutenuit, Déléguée générale
Marie Marchand-Pilard, Responsable des pôles Santé-Environnement, Juridique et R&I

Dialogues

Actualités

- Les Actes du colloque « Dialogue Entreprise-Finance - Solutions et actions pour la nature », coorganisé avec l'Institut de la Finance Durable, sont disponibles sur le site d'EpE. La seconde édition de cet événement se tiendra à Paris le 4 octobre prochain.
- **Benoît Galaup** a animé le 15 février un webinaire en partenariat avec Planet Tech'Care sur les bonnes pratiques de numérique responsable des entreprises, avec la participation de représentants d'Agrosolutions, Rexel, RTE et Vinci. Il a également contribué sur ce sujet à la revue *Responsabilité & Environnement* (Annales des Mines, avril 2023).
- **Claire Tutenuit** est intervenue le 16 mars dans « Entendez-vous l'éco ? » sur la décarbonation de l'industrie lourde, et le 23 mars lors du débat « Comment dialoguer sur nos transformations futures ? », organisé par l'association Météo et Climat présidée par Jean Jouzel.
- Dans le cadre des partenariats d'EpE, **Damien Marchi (Vivendi)** est intervenu lors des rencontres médias au Good Forum et **Catherine Chevauché (Veolia)** lors de la conférence sur la biodiversité de l'AGEFI, le 16 mars.

Du côté d'EpE

- Le 15 mars s'est tenu le dîner annuel de l'association durant lequel est intervenue **Tatiana Giraud**, Directrice de recherche au CNRS et Professeure au Collège de France, chaire « Biodiversité et écosystèmes ».
- **Alicia Lachaise** a rejoint EpE en tant que responsable des pôles Océan, Affaires publiques et Ressources humaines.

Nouveaux membres

- **Clear Channel France** et **Servier** ont rejoint EpE.

Les membres d'EpE

ACCENTURE • ADP • AIG • AIR FRANCE • AIR LIQUIDE • AIRBUS • APAVE • ARKEMA • AXA • BASF FRANCE • BAYER FRANCE • BCG • BIC BRIQUETS • BNP PARIBAS • BPCE / NATIXIS • CAISSE DES DÉPÔTS • CAPGEMINI • CLEAR CHANNEL FRANCE • CMA CGM • CRÉDIT AGRICOLE / AMUNDI • CRÉDIT MUTUEL • DELOITTE • DIOT-SIACI • EDF • ENGIE • ERM FRANCE • FORVIA • HEIDELBERGCEMENT FRANCE • HERMÈS • IDVERDE • GROUPE ILIAD • IMERYS • GROUPE INVIVO • KERING • LAFARGE FRANCE • GROUPE LA POSTE • LVMH • MACIF • MARSH FRANCE • MICHELIN • NEXITY • PAPREC • PLASTIC OMNIUM • PRIMAGAZ • PUBLICIS • GROUPE RENAULT • REXEL • ROQUETTE • RTE FRANCE • SAINT-GOBAIN • SANOFI • SCHNEIDER ELECTRIC • SÉCHÉ ENVIRONNEMENT • SERVIER • SNCF • SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • SOLVAY • SUEZ • TECHNIP ENERGIES • TIKEHAU CAPITAL • TOTALENERGIES • VEOLIA • VESUVIUS • VINCI • VIVENDI

www.epe-asso.org
La Lettre d'EpE N°68 - Avril 2023
Directrice de la publication : Claire TUTENUIT
Périodicité : lettre trimestrielle, ISSN : 1779-2339
50, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris

Abonnement - Désabonnement : lalettre@epe-asso.org
Cette lettre est imprimée sur du papier recyclé